

Des belges formeront des burundais à l'accueil des réfugiés

@rib News, 31/03/2010 à 17h07 Le secrétaire d'Etat à la Politique de migration et d'asile, Melchior Wathelet, a annoncé mercredi avoir signé vendredi passé à Bujumbura un protocole d'accord avec le ministre burundais de l'Intérieur Edouard Nduwimana, visant à mettre des experts du Commissariat général aux Réfugiés et aux Apatrides (CGRA) à disposition pour former et soutenir leurs collègues de l'Office National de Protection des Réfugiés et Apatrides (ONPRA) dans le renforcement de la procédure d'asile au Burundi en 2010. Très récemment le Haut Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies (UNHCR) a transféré aux autorités burundaises la responsabilité de traiter les demandes d'asile au Burundi mais pour le ministre de l'Intérieur burundais son pays avait besoin d'un soutien pour améliorer et renforcer la procédure d'asile.

Le projet mis au point est réalisé avec le soutien du HCR au Burundi qui en conserve actuellement un rôle d'observation et de supervision. M. Wathelet rappelle que le Burundi compte sur son territoire une population de plus de 31.000 réfugiés Congolais. Ceux-ci sont essentiellement hébergés dans trois camps. Sur une période de 12 mois, plusieurs experts et formateurs du CGRA formeront leurs collègues burundais sur des sujets tels que les techniques d'interview, l'analyse et l'appréciation de la demande d'asile, la documentation, la rédaction des décisions et la défense des décisions devant l'instance d'appel. Pour ce faire, ils utiliseront la méthode développée au niveau européen dans le cadre du European Asylum Curriculum (EAC) et qui permet qu'une grande partie de la formation se déroule à distance par e-learning.